



Le jeudi 20 décembre 2018, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 12-12-2018 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Président, a délibéré.

Présents (39) : M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, Mme Florence PETIPEZ, M. Philippe SIMONET, Mme Chantal MONJOINT, Mme Brigitte FLAMENT, M. Dominique TOURRES, M. Eric CHALMAIN, M. Michel GEORJON, M. Christophe BAILLIET, Mme Séverine PILORGET, M. Arnaud CLEMENT, M. Eric BELLET, M. Hervé FOREST, M. Dominique DU CREST, M. Michel BLONDEAU, M. Ludovic MESNARD, Mme Chantal AUDOUX, Mme Danielle DUPRE-SEGOT, M. Luc DELLA-VALLE, M. Paul PLUVIAUD, M. Gilles CARANTON, M. Jacky DEVOLF, M. Claude DURAND, M. Marc DESCOURAUX, Mme Delphine GENESTE, Mme Nathalie PAWELZYK, M. Jean PETITPRETRE, Mme Françoise LAURENT, M. Bruno PALLEAU, Monsieur Ludovic REAU, M. Michel LENGLET, M. Jean-Claude BALLON, M. Didier DUVERGNE, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier BARACHET, Mme Annick FOURRE, M. Jean-Pierre MARCILLAC.

La délibération affichée

le : **21 DEC. 2018**

et transmise à la Préfecture

le : **26 DEC. 2018**

est exécutoire

le : **26 DEC. 2018**

Excusé(s) (11) : M. Roland VRILLON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX ayant donné procuration à M. Christophe BAILLIET, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Georges RAMBERT ayant donné procuration à Mme Brigitte FLAMENT, M. Jean-François MEMIN ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Séverine PILORGET, Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, M. Mark BOTTEMINE ayant donné procuration à M. Jean PETITPRETRE, M. François JOLIVET ayant donné procuration à Mme Chantal AUDOUX, Mme Nathalie LOMBARD ayant donné procuration à Mme Nathalie PAWELZYK.

Absent(s) (1) : Mme Sophie MONESTIER.

26 : Budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et ses articles L.5216.1 et suivants relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et à la Communauté d'Agglomération ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil communautaire du 15 novembre 2018 ;

Il vous est proposé d'arrêter le budget prévisionnel 2019 du budget annexe Assainissement, de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, s'élevant à 6 938 459 €, soit une baisse de 1,31 % par rapport à 2018 où il était de 7 030 688 €.

Ce budget finance l'exercice de la compétence assainissement sur le territoire de l'agglomération, au bénéfice des habitants et des entreprises des 14 communes membres.

Douze communes sont couvertes par une délégation de service public. Une commune est gérée en régie (Jeu-les-Bois). Une commune a recours aux deux modes de gestion (Saint-Maur), depuis la création de la commune nouvelle avec Villers-les-Ormes.

Les sections s'équilibrent à hauteur de 3 867 386 € pour le fonctionnement et à hauteur de 3 071 073 € pour l'investissement. En 2018, les deux sections s'équilibraient à hauteur de 3 779 412 € pour le fonctionnement et 3 251 276 € pour l'investissement.

L'épargne brute s'établit à 2 059 687 € contre 1 964 387 € en 2018, en hausse de 95 300 €, soit + 4,85 %.

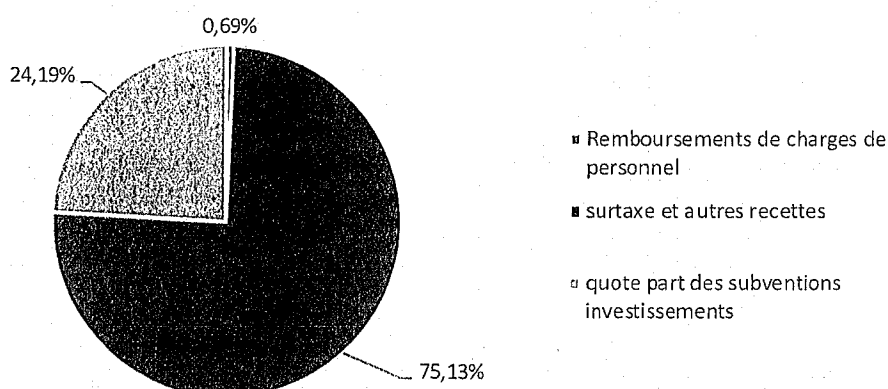
La section d'exploitation

Le budget de fonctionnement est de 3 867 386 € pour 2019 contre 3 779 412 € en 2018, soit en hausse de 2,33 %, essentiellement due à une hausse du virement à la section d'investissement non complètement compensée par la baisse des dotations aux amortissements et la hausse des recettes de surtaxe communautaire.

A-Les ressources

Chapitres	Recettes de fonctionnement	2019	2018	% évolution
013	Remboursements	26 500	48 000	-44,79%
70	Surtaxe communautaire	2 905 500	2 805 340	3,57%
Recettes réelles de fonctionnement		2 932 000	2 853 340	2,76%
042	Opérations d'ordre	935 386	926 072	1,01%
Total		3 867 386	3 779 412	2,33%

Recettes d'exploitation 2019



1-La surtaxe communautaire et autres recettes

Leur montant prévisionnel est de 2 905 500 € (2 805 340 € en 2018).

La surtaxe augmente de 100 160 € entre 2019 et 2018, en raison du recalage de la facturation sur la période de juin à juin, opéré en 2017, et dont la périodicité de reversement est désormais stabilisée.

2-Les remboursements des délégataires

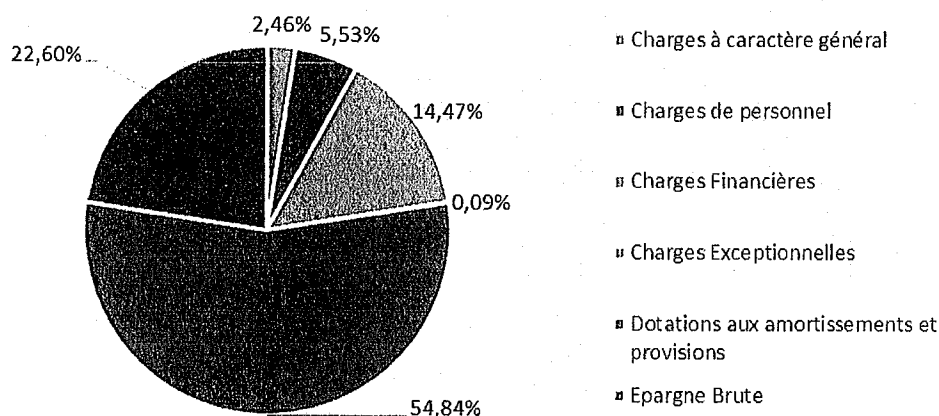
Ils portent sur les primes et cotisations retraite des agents en détachement. 26 500 € ont été prévus (48 000 € en 2017), suite à plusieurs départs en retraite sur la période.

B-Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,87%, avec une inscription de 872 313 € en 2019, contre 888 953 € en 2018.

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	2019	2018	% évolution
011	Charges à caractère général	95 250	72 000	32,29%
012	Charges de personnel	214 030	234 720	-8,81%
66	Frais financiers	559 500	579 700	-3,35%
67	Charges exceptionnelles	3 533	2 533	39,48%
Dépenses réelles de fonctionnement		872 313	888 953	-1,87%
Autofinancement		2 995 073	2 890 459	3,62%
<i>dont 023 - virement à la section d'investissement</i>		<i>874 042</i>	<i>269 189</i>	<i>224,69%</i>
<i>dont 042 - dotation aux amortissements</i>		<i>2 121 031</i>	<i>2 621 270</i>	<i>-19,08%</i>
Total		3 867 386	3 779 412	2,33%

Dépenses d'exploitation 2019



1-Les charges à caractère général

Les charges générales s'établissent à 95 250 €, en hausse par rapport à 2018 (72 000 €) liée à une opération particulière programmée sur 2019 (analyses spécifiques des micro-polluants à la station d'épuration de Châteauroux).

2-Les charges salariales

Elles couvrent la masse salariale des 3 agents affectés sur ce budget ainsi que le remboursement des frais de personnels mis à disposition pour la régie de Jeu-les-Bois, et une partie des charges relatives aux agents détachés auprès de SUEZ, dont le volume est en baisse suite à plusieurs départs en retraite sur la période. Le montant global est de 214 030 € (234 720 € en 2018).

3-Les frais financiers

Ils sont estimés à 559 500 € pour 2019, contre 579 700 € en 2018.

L'autofinancement, quant à lui, s'élève à 2 995 073 € pour 2019, contre 2 890 459 € en 2018, dont 874 042 € de virement à la section d'investissement (269 189 € en 2018) et 2 121 031 € (2 621 270 € en 2018) de dotation aux amortissements.

La section d'Investissement

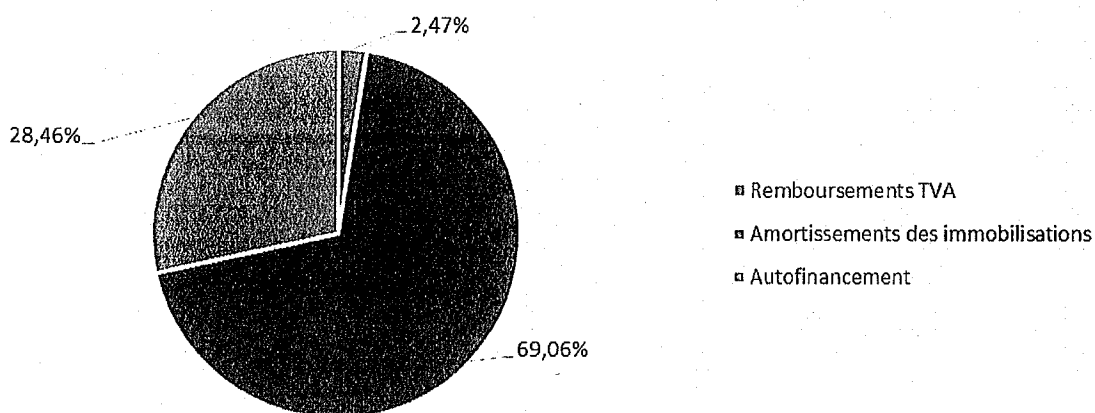
Le budget d'investissement est de 3 071 073 € pour 2019 contre 3 251 276 € en 2018, soit en baisse de 5,54%.

A-Les ressources

Chapitres	Recettes d'investissement	2019	2018	% évolution
13	Subvention d'investissement	0	33 000	-100,00%
16	Emprunts	0	194 465	-100,00%
27	Remboursements TVA	76 000	0	/
Total recettes réelles d'investissement		76 000	227 465	-66,59%

041	Opérations d'ordre interne à la section	0	133 352	-100,00%
Autofinancement		2 995 073	2 890 459	3,62%
<i>dont 021 - virement de la section de fonctionnement</i>		<i>874 042</i>	<i>269 189</i>	<i>224,69%</i>
<i>dont 040 - Amortissements</i>		<i>2 121 031</i>	<i>2 621 270</i>	<i>-19,08%</i>
Total		3 071 073	3 251 276	-5,54%

Recettes d'investissement 2019



- Les subventions d'investissement :

Le solde de la subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux sur le château d'eau de diors ayant été versé en 2018 pour 33 000 €, aucune autre subvention en cours n'est à inscrire en 2019.

- Les emprunts :

Au vu de la capacité d'autofinancement, aucun emprunt n'est à inscrire en 2019.

- Les ressources internes :

Elles concernent uniquement les opérations d'ordre : 2 995 073 €, contre 3 023 811 € en 2018.

Leur montant comprend :

Le virement de la section de fonctionnement pour 874 042 € (269 189 € en 2018) ;

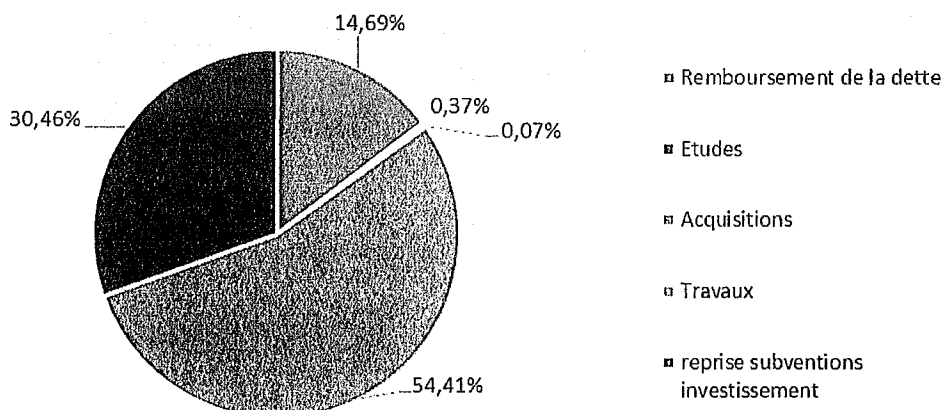
Les dotations aux amortissements pour 2 121 031 € (2 621 270 € en 2018) .

B-Les dépenses

Chapitres	Dépenses d'investissement	2019	2018	% évolution
16	Amortissement de la dette	451 223	578 352	-21,98%
20 et 21	Acquisitions foncières et études (chap 20 et 21)	13 500	13 500	/

23	Travaux	1 670 964	1 600 000	4,44%
Total dépenses réelles d'investissement		2 135 687	2 191 852	-2,56%
040 et 041	Opérations d'ordre	935 386	1 059 424	-11,71%
Total		3 071 073	3 251 276	-5,54%

Dépenses d'investissement 2019



L'amortissement de la dette est de 451 223 € (578 352 € en 2018).

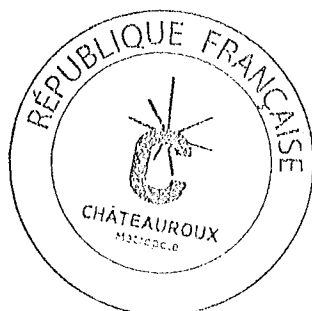
Les études et acquisitions sont prévues pour une somme de 13 500 € comme en 2018 et 2017.

Ainsi, les travaux restent le poste le plus important. Ils bénéficient d'une enveloppe budgétaire de 1 670 964 € pour 2019 contre 1 600 000 € en 2018.

Les principales opérations envisagées sont la poursuite des chantiers de la rue Fontaine Saint Germain et la Place Gambetta à Châteauroux, ainsi que le lancement du programme de réhabilitation des réseaux à Beaulieu (dans le cadre du PNRU), les travaux du Poste Grande échelle et la rue Gutenberg à Châteauroux, et la réhabilitation des réseaux de l'impasse du gué à Saint-Maur.

Il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur le budget primitif 2019 du service de l'assainissement.

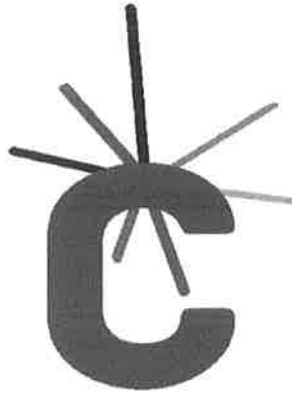
Suite à une discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .



A Châteauroux, le 24 décembre 2018

Le Président,

Gil Avérous



CHÂTEAUROUX
Métropole

Budget Primitif 2019

Budget Annexe Assainissement

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
24360032700056**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX
METROPOLE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER CHTX MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
3	I Informations générales (6)		
	Modalités de vote du budget		
4	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Non jointes
	A - Eléments du bilan		
19	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
20-21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
23-24	A2 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Invest. (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
27	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
28	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT, ils n'existent qu'en M.49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 du CGCT), et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 867 386,00	3 867 386,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 867 386,00	3 867 386,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 071 073,00	3 071 073,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 071 073,00	3 071 073,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 938 459,00	6 938 459,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	72 000,00	0,00	95 250,00	95 250,00	95 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	234 720,00	0,00	214 030,00	214 030,00	214 030,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		306 720,00	0,00	309 280,00	309 280,00	309 280,00
66	Charges financières	579 700,00	0,00	559 500,00	559 500,00	559 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 533,00	0,00	3 533,00	3 533,00	3 533,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		888 953,00	0,00	872 313,00	872 313,00	872 313,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	269 189,00		874 042,00	874 042,00	874 042,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 621 270,00		2 121 031,00	2 121 031,00	2 121 031,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 890 459,00		2 995 073,00	2 995 073,00	2 995 073,00
TOTAL		3 779 412,00	0,00	3 867 386,00	3 867 386,00	3 867 386,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 867 386,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	48 000,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 805 340,00	0,00	2 905 500,00	2 905 500,00	2 905 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 853 340,00	0,00	2 932 000,00	2 932 000,00	2 932 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 853 340,00	0,00	2 932 000,00	2 932 000,00	2 932 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	926 072,00		935 386,00	935 386,00	935 386,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		926 072,00		935 386,00	935 386,00	935 386,00
TOTAL		3 779 412,00	0,00	3 867 386,00	3 867 386,00	3 867 386,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 867 386,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 059 687,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 600 000,00	0,00	1 670 964,00	1 670 964,00	1 670 964,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 613 500,00	0,00	1 684 464,00	1 684 464,00	1 684 464,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	578 352,00	0,00	451 223,00	451 223,00	451 223,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	578 352,00	0,00	451 223,00	451 223,00	451 223,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 191 852,00	0,00	2 135 687,00	2 135 687,00	2 135 687,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	926 072,00		935 386,00	935 386,00	935 386,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 352,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 059 424,00		935 386,00	935 386,00	935 386,00
	TOTAL	3 251 276,00	0,00	3 071 073,00	3 071 073,00	3 071 073,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	194 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	227 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	227 465,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	269 189,00		874 042,00	874 042,00	874 042,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 621 270,00		2 121 031,00	2 121 031,00	2 121 031,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 352,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 023 811,00		2 995 073,00	2 995 073,00	2 995 073,00
	TOTAL	3 251 276,00	0,00	3 071 073,00	3 071 073,00	3 071 073,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 059 687,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	95 250,00		95 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	214 030,00		214 030,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	559 500,00	0,00	559 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 533,00	0,00	3 533,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 121 031,00	2 121 031,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		874 042,00	874 042,00
Dépenses d'exploitation – Total		872 313,00	2 995 073,00	3 867 386,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 867 386,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	935 386,00	935 386,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	451 223,00	0,00	451 223,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 500,00	0,00	11 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 670 964,00	0,00	1 670 964,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 135 687,00	935 386,00	3 071 073,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 500,00		26 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 905 500,00		2 905 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	935 386,00	935 386,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 932 000,00	935 386,00	3 867 386,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 867 386,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	76 000,00	0,00	76 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 121 031,00	2 121 031,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		874 042,00	874 042,00
Recettes d'investissement – Total		76 000,00	2 995 073,00	3 071 073,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	72 000,00	95 250,00	95 250,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	7 800,00	8 000,00	8 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	450,00	450,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	2 400,00	2 400,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6168	Autres	8 200,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	28 000,00	48 000,00	48 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	9 500,00	9 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6288	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6378	Autres taxes et redevances	4 100,00	4 300,00	4 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	234 720,00	214 030,00	214 030,00
6218	Autre personnel extérieur	2 850,00	2 850,00	2 850,00
6331	Versement de transport	570,00	600,00	600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	475,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	950,00	980,00	980,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	285,00	300,00	300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	106 800,00	106 500,00	106 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	39 460,00	34 300,00	34 300,00
6415	Supplément familial	3 990,00	2 900,00	2 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 920,00	14 900,00	14 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 420,00	50 200,00	50 200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		306 720,00	309 280,00	309 280,00
66	Charges financières (b) (8)	579 700,00	559 500,00	559 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	580 000,00	560 000,00	560 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-300,00	-500,00	-500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 533,00	3 533,00	3 533,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 533,00	2 533,00	2 533,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		888 953,00	872 313,00	872 313,00
023	Virement à la section d'investissement	269 189,00	874 042,00	874 042,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 621 270,00	2 121 031,00	2 121 031,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 621 270,00	2 121 031,00	2 121 031,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 890 459,00	2 995 073,00	2 995 073,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 890 459,00	2 995 073,00	2 995 073,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 779 412,00	3 867 386,00	3 867 386,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				3 867 386,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 980,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 480,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	48 000,00	26 500,00	26 500,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	48 000,00	26 500,00	26 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 805 340,00	2 905 500,00	2 905 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 800 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 100,00	4 300,00	4 300,00
7065	Produits commissions recouvre assainist	40,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 853 340,00	2 932 000,00	2 932 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 853 340,00	2 932 000,00	2 932 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	926 072,00	935 386,00	935 386,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	926 072,00	935 386,00	935 386,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		926 072,00	935 386,00	935 386,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 779 412,00	3 867 386,00	3 867 386,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 867 386,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 500,00	11 500,00	11 500,00
2031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2111	Terrains nus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 600 000,00	1 670 964,00	1 670 964,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	70 964,00	70 964,00
Total des dépenses d'équipement		1 613 500,00	1 684 464,00	1 684 464,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	578 352,00	451 223,00	451 223,00
1641	Emprunts en euros	445 000,00	451 223,00	451 223,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	133 352,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		578 352,00	451 223,00	451 223,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 191 852,00	2 135 687,00	2 135 687,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	926 072,00	935 386,00	935 386,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	926 072,00	935 386,00	935 386,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	695 312,00	701 310,00	701 310,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	58 712,00	58 712,00	58 712,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 646,00	3 646,00	3 646,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	168 402,00	168 402,00	168 402,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	3 316,00	3 316,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	133 352,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 352,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 059 424,00	935 386,00	935 386,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 251 276,00	3 071 073,00	3 071 073,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	33 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	194 465,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	194 465,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		227 465,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	76 000,00	76 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	76 000,00	76 000,00
Total des recettes financières		0,00	76 000,00	76 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		227 465,00	76 000,00	76 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	269 189,00	874 042,00	874 042,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 621 270,00	2 121 031,00	2 121 031,00
281532	Réseaux d'assainissement	709 622,00	661 323,00	661 323,00
281562	Service d'assainissement	10 728,00	10 728,00	10 728,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	172 684,00	172 684,00	172 684,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	33 153,00	33 153,00	33 153,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	4 922,00	4 921,00	4 921,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 284,00	2 284,00	2 284,00
2817451	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 120 270,00	700 010,00	700 010,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	178 580,00	165 675,00	165 675,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	268 975,00	268 974,00	268 974,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	119 318,00	100 546,00	100 546,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	734,00	733,00	733,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 890 459,00	2 995 073,00	2 995 073,00
041	Opérations patrimoniales (8)	133 352,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	133 352,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 023 811,00	2 995 073,00	2 995 073,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 251 276,00	3 071 073,00	3 071 073,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 073,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D / 041 = R / 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
163 Emprunts obligataires (Total)										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 370 239,00					
1641 Emprunts en euros (total)					5 000 000,00					
080	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/12/2005	30/12/2005	30/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,17 %	4,17	4,17	EUR
1643 Emprunts en devises (total)										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					12 370 239,00					
093	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/12/2005	21/12/2007	21/12/2008	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	4,75	4,82	EUR
094	SOCIETE GENERALE	23/12/2008	30/06/2009	30/09/2009	8 370 239,00	F	Taux fixe à 4,05 %	4,05	4,17	EUR
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)										
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)										
1678 Autres emprunts et dettes (total)										
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)										
1681 Autres emprunts (total)										
1682 Bots à moyen terme négociables (total)										
1687 Autres dettes (total)										
Total général					17 370 239,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2019												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				13 176 908,25					451 223,19	556 524,54		3 977,01
1641 Emprunts en euros (total)				4 477 899,12					52 838,15	186 728,39		0,00
080	N		A-1	4 477 899,12	37	F	Taux fixe à 4,17 %	4,17	52 838,15	186 728,39		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				8 699 009,13					398 385,04	369 796,15		3 977,01
093	N		A-1	3 118 949,79	18,97	F	Taux fixe à 4,75 %	4,82	104 692,44	150 202,94		3 977,01
094	N		A-1	5 580 159,34	19	F	Taux fixe à 3,96 %	4,09	293 692,60	219 593,21		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		13 176 908,25					451 223,19	556 524,54	0,00	3 977,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	13 176 908 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du	
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	15/10/2003	
		16/12/2003	
		26/03/2009	
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	I - ADMINISTRATION ET SERVICES GENERAUX		
	1) Mobilier	10	
	2) Ameublement	10	
	3) Bureautique, Informatique, Monétique		
	- Bureautique	10	
	- Informatique	3	
	- Monétique	10	
	4) Reprographie, Imprimerie	10	
	5) Communication		
	- Matériel audiovisuel	10	
	- Matériel d'exposition, d'affichage et de signalétique	10	
	- Matériel de téléphonie, télésurveillance et téléalarme	7	
	- Matériel de réception et transmission de données	7	
	6) Chauffage, sanitaire	10	
	7) Entretien, nettoyage	10	
	II - ENSEIGNEMENT ET FORMATION	sans objet	
	III - CULTURE	sans objet	
	IV - SECOURS, INCENDIE ET POLICE	10	
	V - SOCIAL ET MEDICO SOCIAL	sans objet	
	VI - HEBERGEMENT, HOTELLERIE, RESTAURATION, CAMPING		
	1) Restauration	10	
	2) Entretien ménager	10	
	VII - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS		
	1) Installation de voirie	10	
	2) Eclairage public, électricité	10	
	VIII - SERVICES TECHNIQUES, ATELIER ET GARAGE		
	1) Atelier		
	- Matériel de bricolage à moteur	10	
	- Petit outillage d'atelier	3	
	- Petites fournitures	3	
	2) Garage		
	- Outillage de garage	10	
	- Petit matériel de garage : Batterie....	3	
	3) Aménagement des installations techniques		
	- Installation ou constructions techniques	10	
	- Chauffage, ascenseur, monte charges	10	
	IX - ENVIRONNEMENT		
	- Broyeur à déchets	7	
	- Conteneur d'ordures ménagères	7	
	- Matériel de lutte contre la pollution	7	
	X - SPORT, LOISIRS ET TOURISME	sans objet	
	XI - MATERIEL DE TRANSPORT		
	- Véhicules légers et utilitaires	7	
	- Poids lourds	7	
	- Camion bennes	7	
	- Engins spéciaux	7	
	XII - ANALYSES ET MESURES		
	- Appareils de mesure de pollution..	10	
	- Controlographes	10	
	- Sonomètre	10	
	XIII - TRANSPORTS URBAINS		
	1) Aménagement du réseau : Mobilier urbain	10	
	2) Matériel embarqué ou central	8	
	3) Véhicules et équipements		
	- Bus standards ou moyenne capacité et équipements..	12	
	- Minibus	8	
	- Véhicules légers motorisés ou non	4	
	- Support publicitaires sur véhicules	5	

Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	4) Matériel de service (Voir rubrique I)		
	- Mobilier de bureau	10	
	- Matériel informatique	3	
	- Véhicules de service	7	
	XIV - EAU POTABLE ASSAINISSEMENT EAUX USEES		
	1) Aménagement du réseau		
	- Réseaux structurants ou primaires d'assainissement	50	
	- Réseaux secondaires d'assainissement	30	
	- Réseaux structurants ou primaires d'eau potable	70	
	- Réseaux secondaires d'eau potable	50	
	2) Génie civil		
	- Stations d'épuration : ouvrages lourds	50	
	- Stations d'épuration : ouvrages courants	25	
	- Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport ...	30	
	3) Equipements		
	- Installations de traitement de l'eau potable	10	
	- Pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage...	10	
	- Appareil de laboratoire	10	
	- Organe de régulation	5	
	- Outillages	10	
	4) Matériel de service (Voir rubrique I)		
	- Mobilier de bureau	10	
	- Matériel informatique	3	
	- Véhicules de service	7	
	- Engins de travaux publics	7	
	5) Bâtiment		
	- Bâtiments durables et d'exploitation...	30	
	- Bâtiments légers, abris	10	
	- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques	20	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 386 609,00	1 386 609,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		451 223,00	451 223,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	451 223,00	451 223,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		935 386,00	935 386,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	935 386,00	935 386,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 386 609,00	0,00	0,00	1 386 609,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 071 073,00	III 3 071 073,00
Ressources propres externes de l'année (a)		76 000,00	76 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	76 000,00	76 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 995 073,00	2 995 073,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	661 323,00	661 323,00
281562	<i>Service d'assainissement</i>	10 728,00	10 728,00
2817311	<i>Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)</i>	172 684,00	172 684,00
2817351	<i>Aménagt Bât. d'exploitation (mad)</i>	33 153,00	33 153,00
281738	<i>Autres constructions (mise à dispo)</i>	4 921,00	4 921,00
2817411	<i>Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)</i>	2 284,00	2 284,00
2817451	<i>Aménagt Bât. d'exploitation (mad)</i>	700 010,00	700 010,00
281751	<i>Installat° complexes spécialisées (mad)</i>	165 675,00	165 675,00
2817532	<i>Réseaux d'assainissement (mad)</i>	268 974,00	268 974,00
2817562	<i>Service d'assainissement (mad)</i>	100 546,00	100 546,00
281757	<i>Aménagement matériel industriel (mad)</i>	733,00	733,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	874 042,00	874 042,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 071 073,00	0,00	0,00	0,00	3 071 073,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 386 609,00
Ressources propres disponibles	IV 3 071 073,00
Solde	V = IV – II (6) 1 684 464,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (année 2019)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CAT. (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET	Observations
FILIERE TECHNIQUE (2)					
Ingénieur Principal	A	1	1		
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	1		
Agent de Maîtrise Principal	C	1			Détachement Lyonnaise des Eaux
Technicien paramédical Classe Supérieure	B	1			Détachement Lyonnaise des Eaux
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	1			Détachement Lyonnaise des Eaux
TOTAL SECTEUR TECHNIQUE		5	2	0	
TOTAL GENERAL		5	2	0	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,

A Châteauroux le

Le Président,

GIL AVEROUS

20/12/2018



Nombre de membres en exercice 54 ..

Nombre de membres présents 39 ..

Nombre de suffrages exprimés 50 ..

VOTES : Pour 50 ..

Contre 0 ..

Abstentions 0 ..

Date de convocation 12/12/18

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Châteauroux, le

20/12/2018

Les membres du Conseil Communautaire

BAILLIET Christophe

GEORJON Michel

PLUVIAUD Paul

PETITPRETRE Jean

BLONDEAU Michel

BARACHET Didier

HUGON Jean-Yves

DUPONT Catherine

TOURRES Dominique

Escusée

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
DU CREST Dominique (Titulaire) IMBERT Guy (Suppléant)	REAU Ludovic	JOLIVET François Excuse
AUDOUX Chantal	LENGLET Michel (Titulaire) MATHEY Michel (Suppléant)	BALLON Jean-Claude (Titulaire) GUEGAN Bruno (Suppléant) Excuse
MESNARD Ludovic	PALLEAU Bruno	LAURENT Françoise
DUPRE-SEGOT Danielle	DUVERGNE Didier (Titulaire) BIDAUD Nadine (Suppléante)	MARCILLAC Jean-Pierre (Titulaire) POPINEAU-FRANQUET R. (Suppléante)
DURAND Claude (Titulaire) GUDIN Marie-Françoise (Suppléante)	DESCOURAUX Marc (Titulaire) PINIER Jean (Suppléant)	BREUILLAUD Jacques (Titulaire) VERRET Pierre (Suppléant)
PAWELZYK Nathalie	LOMBARD Nathalie Excusee	GENESTE Delphine
DELLA-VALLE Luc	FOREST hervé	MONESTIER Sophie Absente
MONJOINT Chantal	PETIPEZ Florence	PILORGET Séverine
RAMBERT Georges Excuse	RUET Catherine	SIMONET Philippe
VRILLON Roland Excuse	BELLET Eric	BOTTEMINE Mark Excuse
CLEMENT Arnaud	FOURRE Annick	CARANTON gilles
DEVOLF Jacky (Titulaire) BAVOUZET Pascale (Suppléante)	COTILLON-DUPOUX Dominique Excusee	FLAMENT Brigitte
GERBAUD Frédérique Excusee	JBARA-SOUNNI Imane Excusee	CHALMAIN Eric
MEMIN Jean-François Excuse	MOHAMED-GUILLON Bénédicte Excusee	